

Abdoulaye Yaya Ali
Ch. De Rovereaz 5
1012 Lausanne
Tel : 004121.652.4341
P : 0041 79 224 46 71
site : www.tchape.org : tchape@gmail.com



Tchad Agir Pour l'Environnement et le développement (TCHAPE)
Dotée du statut consultatif spécial de Nations Unies.
Compte. 02721628201-38 SGTB, Ndja-Tchad

Conseil des droits de l'homme 25eme Session de Mars 2014 Déclaration de TCHAPE sur la situation au Tchad

Monsieur le Président ;

1. Nous saluons la présence de la délégation du Tchad conduite par le ministre en charges des droits de l'homme. Cette présence démontre la volonté du Tchad de mettre la question des droits humains au centre des préoccupations nationales. Egalement, nous tenons à saluer l'intervention de l'armée tchadienne en RCA qui a permis de sauver de la barbarie, des milliers des vies humaines sans distinction de sexe, d'âge et de nationalité. Si cette action d'envergure n'a pas été menée par l'armée tchadienne, on s'exposerait à un génocide semblable à celui du Rwanda. Cette intervention de l'armée tchadienne a permis aussi de rapatrier des milliers de personnes dans leurs pays d'origine en étroite collaboration avec l'organisation internationale pour les Migrations (OIM).
2. L'appui de la communauté internationale s'avère indispensable pour accompagner ces personnes qui ont tout perdu, tout abandonné en RCA, de s'insérer dans la vie active et réapprendre à vivre tout simplement, en dépit des horreurs, des douleurs physiques et psychologiques qu'elles ont subi en RCA.
3. Par ailleurs, nous demandons la poursuite judiciaire de toute personne impliquée dans les violations des droits de l'homme et de représailles en République centrafricaine. Les victimes doivent pouvoir obtenir justice et réparation.
4. Nous encourageons le gouvernement du Tchad de continuer à consolider la politique de protection et de sensibilisation sur le respect des droits de l'homme ainsi que l'implication soutenue de tous les acteurs de la société civile tchadienne.
5. Enfin, Nous lançons un appel à la Communauté internationale d'accompagner le Tchad dans la mise en place d'un plan de reboisement dans les zones des réfugiés, car si rien n'est fait, il y a un risque de se retrouver dans un déboisement avancé, comme ce qui s'est passé dans les camps des réfugiés à l'Est du Tchad.

Merci Monsieur le président.